



PROGRAMME DE FORMATION : PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 2 (PSE 2)

Organisme de Formation : CLUB DE SAUVETAGE DE LACANAU

Lieu de formation : Pôle de l'Aiguillonne, 3 rue de l'Aiguillonne, 33680 LACANAU

1. INFORMATIONS CLÉS

- **Public visé** : Toute personne titulaire du PSE1 désirant s'investir au sein d'une équipe de secours ou préparer une formation professionnelle (BNSSA, MNS).
- **Prérequis** : Être titulaire du certificat de compétences « Premiers Secours en Équipe de niveau 1 » (PSE1).
- **Durée** : 28 heures minimum en présentiel.
- **Tarif** : 250 € TTC par personne (TVA non applicable art. 293 B du CGI).
- **Effectif** : De 6 (minimum) à 12 apprenants pour deux formateurs. Possibilité d'aller jusqu'à 18 personnes avec trois formateurs en tout.
- **Délai d'accès** : Inscription possible jusqu'à 48h avant le début de la session, sous réserve de places disponibles et de validation des prérequis.

2. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, au sein d'une équipe ou en qualité de chef de binôme, avec matériel, dans le cadre d'opérations de secours.

Il validera les compétences suivantes :

1. Prendre en charge une personne présentant une affection spécifique, une aggravation de maladie, une atteinte circonstancielle ou une souffrance psychique.
2. Assurer, en équipe, l'immobilisation, le relevage et le brancardage d'une victime .
3. Coordonner les actions de secours au sein d'une équipe.
4. Évoluer dans le cadre juridique applicable et respecter les procédures.
5. Assurer une protection immédiate et adaptée (sécurité).



6. Réaliser un bilan complet et le transmettre aux services appropriés.
7. Adapter son comportement à la situation.

3. CONTENU DÉTAILLÉ (7 Compétences)

Le programme respecte le référentiel national de compétences de sécurité civile :

- **L'équipier secouriste (Cadre juridique) :** Rôle, missions, matériel, attitude et comportement.
- **Protection et Sécurité :** Protection individuelle (risques infectieux, mécaniques), protection de la zone, dégagements d'urgence.
- **Hygiène et Asepsie :** Nettoyage et désinfection du matériel, gestion des déchets (DASRI).
- **Bilans et Transmission :** Bilan circonstanciel, bilans d'urgence vitale, bilan complémentaire, surveillance, transmission au SAMU (Centre 15).
- **Affections spécifiques et Malaises :** AVC, crise convulsive, asthme, douleur thoracique, hypoglycémie, réaction allergique grave.
- **Atteintes circonstancielles :** Accidents électriques, accouchement inopiné, affections liées à la chaleur, compression de membre, gelures, hypothermie, intoxications, pendaison, noyade, victimes d'explosion ou d'avalanche.
- **Traumatismes et Immobilisations :** Traumatismes du squelette (tête, colonne, membres, bassin).
Techniques : Collier cervical, attelles (membres, traction, cervico-thoracique), matelas à dépression (coquille), plan dur.
- **Relevage et Brancardage :** Techniques de relevage (pont, cuillère), brancardage, transfert et installation dans un véhicule de secours.
- **Situations particulières :** Victimes multiples, situations de crise, souffrance psychique.

4. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- **Méthodes :** Pédagogie active alternant exposés interactifs, démonstrations pratiques, études de cas et mises en situation (cas concrets).
- **Moyens techniques :** Salle de formation chauffée et équipée (vidéoprojecteur). Matériel complet



de secours : Oxygénothérapie, défibrillateurs, matériel d'immobilisation (attelles, matelas coquille, plan dur), brancards, chariots, mannequins (adulte/enfant/nourrisson), matériel de maquillage et de simulation.

- **Encadrement** : Équipe pédagogique composée de formateurs titulaires du certificat de compétences de « Formateur aux Premiers Secours » (PAE FPS) ou équivalent, à jour de leur formation continue.
- **Taux d'encadrement** : Minimum 1 formateur pour 6 à 12 apprenants, ou 2 formateurs pour 13 à 18 apprenants.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

La formation fait l'objet d'une évaluation continue et sommative.

- **Critères de réussite** : L'apprenant doit avoir suivi l'ensemble de la formation et démontrer l'acquisition de toutes les compétences (théoriques, pratiques et comportementales) lors des mises en situation .
- **Certification** : Délivrance du Certificat de compétences de « Premiers Secours en Équipe de niveau 2 » (PSE 2) aux candidats déclarés "APTE" par l'équipe pédagogique.
- **Validité** : Le maintien des compétences nécessite une formation continue (recyclage) annuelle.

6. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation peut être adaptée à certains handicaps. Nous invitons les personnes concernées à contacter notre référent handicap avant l'inscription pour étudier les aménagements possibles.

- **Référent Handicap** : Charlie DUPONT
- **Contact** : 06 80 67 79 30 – dupont.charlie@orange.fr

Contact administratif :

Club de Sauvetage de Lacanau

Email : lacanau.sauvetage.cotier@gmail.com

Tél : 06 48 75 04 07